



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES

RAPPEL Conditions de participation aux séances post passerelles :

- Avoir fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'activité physique datant de moins d'un an (valable 3 ans)
- Avoir fourni le questionnaire santé de la MRSS annuellement
- Possibilité d'intégrer les séances post passerelle à tout moment de l'année dans la limite des places disponibles, une priorité étant donnée aux nouveaux entrants

Conditions tarifaires :

- 60 € pour l'année (référence année scolaire = septembre à août)
- Tarification au prorata des mois restants pour une inscription en cours d'année (5€ par mois)
- Possibilité de régler en 2 ou 3 fois
- Le règlement peut s'effectuer par espèce ou par chèque ou par virement en notant bien dans le libellé du virement : **VOTRE NOM // APA MRSS**

Domiciliation				BIC			
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES				CEPAFRPP382			
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1382	5002	0008	0181	7893	768	

Je soussigné(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Tel : _____

Adresse : _____

devoir régler€ pour la période du au

Atteste avoir pris connaissance des conditions de participation à l'APA à la MRSS.

- Je les accepte et souhaite m'engager dans les séances post passerelles.
- Je ne les accepte pas et je ne peux pas participer aux séances post passerelles.

Date : _____ Signature : Cocher cette case revient à apposer ma signature

RGPD : les données recueillies sont utilisées afin d'assurer votre suivi en activité physique adaptée à la MRSS. Elles restent en interne. Vous pouvez en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits en adressant un message à info@mrss.fr.